
ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Nous avons des personnes qui représentent chaque groupe. Il nous manque quand même quelques personnes. Est-ce qu'il y a des gens qui se sont excusés?

GISELLA GRUBER: Non, je crois qu'à part les personnes qui sont sur l'appel – qui sont déjà connectés à l'appel et celles qui se sont excusées, il n'y a eu rien d'autre.

ALAN GREENBERG: Eh bien, nous allons commencer. Donc, si vous pouvez, s'il vous plaît, éteindre votre micro ou si vous avez un petit enfant.

GISELLA GRUBER: Je crois que vous avez compris, Alan, d'où venait cette petite voix.

Nous allons commencer l'interprétation. Merci.

Bonjour à tous. Bienvenue à l'appel ALAC mensuel d'aujourd'hui, le 25 mai, 19 h UTC. À l'appel d'aujourd'hui nous avons Alan Greenberg. Tijani Ben Jemaa, Maureen Hilyard, León Sanchez, Vanda Scartezini, Jimmy Schulz, Beran Gillen, Eduardo Diaz, Olivier Crépin-Leblond, Otunte Otuneh, Allan Skuce, Howard Deane, Cheryl Langdon-Orr, Siranush Vardanyan, Sébastien Bachollet, Judith Hellerstein, Rinalia Adbul Rahim.

Et sur le canal français, nous avons Hadja Ouattara.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Sur le canal espagnol, Fatima Cambronero.

Nous avons également notre liaison Julie Hammer, Ron Sherwood, Murray McKercher.

Nous avons les excuses de Barrack Ottieno et de Rafid Fatani.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Ariel Liang et moi-même, Gisella Gruber.

Nous avons des interprètes aujourd’hui pour le canal français, espagnol et russe.

Et je vous demande à tous, s’il vous plaît, de ne pas oublier de donner votre nom lorsque vous intervenez. D’une part pour la transcription ainsi que pour les interprètes, pour qu’elles puissent vous annoncer sur le canal.

Nous vous demandons également de ne pas parler trop vite pour que l’interprétation soit possible.

Merci. Je repasse la parole à Alan.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup, Gisella.

Wolf attend qu’on l’appelle. Wolf attend qu’on l’appelle. J’espère que cela va se faire rapidement. Merci.

Alors, premier point. En termes de mesures à entreprendre, il y a un certain nombre de choses qui n’ont pas été terminées. Et tout ceci

dépend de moi ou d'Olivier. Mettre en place des comités, travailler sur les recommandations d'ATLAS 2 ainsi qu'une déclaration résumée sur le point de vue d'ALAC, sur les noms de territoires et les codes pays. Donc, je crois que j'avais dit que je m'en occuperais, à moins que les gens aient des commentaires là-dessus, je crois qu'Olivier et moi, nous reconnaissons le fait que nous sommes un petit peu en retard là-dessus. Donc, j'espère qu'on aura le temps de s'en occuper avant la réunion de Buenos Aires. Autrement, je ne pense pas qu'on puisse faire davantage là-dessus aujourd'hui.

Heidi, je crois que c'est tout ce qui nous reste pour l'instant en termes de mesures qui n'ont pas été terminées, c'est ça?

HEIDI ULLRICH:

Oui, c'est ça.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Alors, point suivant : développement d'une politique. Il y a un certain nombre de points dans cette catégorie. D'abord, les déclarations sur lesquelles on a voté. Premièrement, la proposition préliminaire sur la transition IANA se termine d'ici cinq heures, par tout à fait cinq heures. La dernière fois que j'ai vu, il y avait des personnes qui n'avaient pas encore voté. Et certaines sont parmi nous aujourd'hui. Donc, votez, s'il vous plaît, ce serait quand même bien sur un point de vue aussi important que nous ayons représentation. J'espère que vous allez nous soutenir, mais, quel que soit votre point de vue, je vous demande s'il vous plaît de voter par rapport à cette proposition préliminaire. Il y a également un groupe intercommunautaire sur

l'amélioration de la responsabilité de l'ICANN. En fait, il y a une déclaration sur le CCWG qui est en train d'être rédigée. Et la dernière fois que j'ai regardée, il n'y avait pas encore de commentaires. Donc, moi, je vais faire ma partie du travail dans un petit instant, dans la journée, peut-être demain. Donc, il faudrait que nous ayons une déclaration assez rapidement parce que la période de commentaires se termine dans une semaine, semble-t-il. Si je me souviens bien, le 3, je crois. Est-ce que c'est ça? Est-ce que vous pouvez confirmer? Est-ce que quelqu'un peut confirmer? Il me semble que c'est du 3 ou du 4. Donc, un petit peu plus d'une semaine.

C'est le 4. Quelqu'un vient de confirmer. Donc, le 4. Je regarde le calendrier du mois de mai, c'est pour ça que je ne voyais pas pourquoi aujourd'hui – on était dimanche.

Bref. Je reconnais, c'est ma faute. Je suis un peu perdu. Donc, on fera un petit peu comme le CWG, c'est-à-dire que nous nous attendons à des contributions actives au fur et à mesure de la rédaction. Ensuite, il y aura soumission et votes. Alors, si les gens ont des commentaires, nous nous assurons de les prendre en compte avant de clore la déclaration. Il y a un certain nombre de déclarations qui sont encore ouvertes et nous espérons qu'on va les terminer rapidement. Donc, le Groupe des parties prenantes des opérateurs de registres a une proposition sur l'amendement de la charte. Je ne sais pas si vous avez lu cette charte. En tous cas, de mon point de vue, il suggère des choses tout à fait raisonnables, me semble-t-il, en termes de changement par rapport à la façon dont les choses sont faites. Donc, il faudrait peut-être avoir un commentaire. Cela serait bien de faire un commentaire là-dessus. Je

présume que si personne ne soulève d'objection majeure au cours des jours à venir, eh bien, nous allons faire un commentaire là-dessus.

VANDA SCARTEZINI: Puis-je prendre la parole, Alan?

ALAN GREENBERG: Oui.

VANDA SCARTEZINI: J'ai lu avec beaucoup d'attention ceci. Je n'ai rien contre, au contraire. Je pense qu'il faudrait que nous aussi, au sein de l'ALAC, nous réfléchissions à notre proposition.

ALAN GREENBERG: Oui. Pour ceux qui n'avaient pas lu la déclaration. Actuellement, si quelqu'un ne participe pas, on n'est pas compté en tant qu'électeur. Donc, à la base, ceux qui choisissent d'être membres du Groupe de parties prenantes des opérateurs de registres, mais qui ne font rien, qui ne choisissent jamais de faire quelque chose, en fait, qui ne sont plus comptés parmi le nombre minimum de personnes, on a un abonnement, ce qui est intéressant. Il y a plusieurs de nos RALOs, d'ailleurs, qui ont le même genre de situation.

Alors, le point suivant. Sur le .TRAVEL. Donc, encore une fois, je n'ai pas lu celui-ci. Donc, ça, c'est un registre qui est sorti de la première série de nouveaux gTLDs il y a quelques années et, en fait, son historique est assez intéressant. Il y a eu plusieurs changements au niveau de son

fonctionnement et là, il faudrait qu'on le lise. Mais je ne l'ai pas encore fait. Est-ce qu'il y a des volontaires, des gens qui veulent bien s'occuper de ça?

VANDA SCARTEZINI: Oui, je veux bien le faire.

ALAN GREENBERG: Merci, Vanda.

Ensuite, des noms de territoires. Je crois que nous avons décidé – nous allons avoir une déclaration générique, mais on ne va pas commencer davantage là-dessus. Donc, Ariel, je pense qu'on peut marquer que nous n'avons pas de commentaires.

Les changements proposés aux AoCs et à la révision au niveau de l'organisation. Étant donné que cela a un impact sur nous, on devrait ralentir un petit peu le calendrier, bien sûr. Je ne sais pas comment on va procéder et je pense que ceci se fera en personne à Buenos Aires. Nous n'allons rien faire là-dessus. D'ailleurs, ceci se termine quelques jours après la réunion de Buenos Aires, pour prendre un petit peu de temps.

Est-ce qu'il y a des gens qui ont lu cette déclaration?

HOLLY RAICHE: Brièvement, je n'ai pas lu dans les détails, mais je pense qu'effectivement, on peut en parler à Buenos Aires,

ALAN GREENBERG : Vous pourrez peut-être prendre quelques notes sur le Wiki, nous dire un petit peu ce sur quoi il est important de commenter?

HOLLY RAICHE: Oui, d'accord.

ALAN GREENBERG: Ensuite, le RAA, la révision de spécification du programme d'exactitude du WHOIS. Donc là, je n'ai encore rien fait là-dessus. Holly, peut-être que c'est vous que cela concerne de plus près...? À moins qu'il y ait quelqu'un d'autre qui souhaite prendre ceci en charge.

Désolée, l'interprète n'entend pas bien, Holly.

C'est une révision de la spécification, pas nécessairement des résultats.

Alors, dernier point. Pour ce qui est services GNSO sur le droit privé, là je pense que nous n'avons pas besoin d'en discuter davantage.

Y'a-t-il des commentaires avant de passer à la section suivante?

Je ne vois personne, je ne vois pas de commentaires. Et nous avons de l'avance!

Alors, révision des candidatures ALS actuelles.

Alors, Heidi?

HEIDI ULLRICH:

Bonjour à tous. Heidi au micro. Nous avons maintenant – nous sommes à une autre étape puisque nous avons 190 structures At-Large. Donc, je pense que c'est quelque chose que nous pouvons célébrer. Nous avons le Centre technologique des jeunes et des femmes au Nigéria et puis au Zimbabwe. Nous avons aujourd'hui l'ouverture des candidatures pour l'IEE au Nicaragua qui est donc basé à l'ACRALO. Nous sommes en train de traiter At-Large Ouganda – ISOC, pardon, Ouganda. Donc, nous sommes en train de faire la diligence raisonnable pour celle-ci. Pour la Gambie, je crois que c'est suspendu. ISO Gambie, je pense, suspendu en avril 2105. Donc là, nous avons un petit peu de retard dans [peu clair 0 :12 :52].

Est-ce qu'il y a quelqu'un qui souhaite prendre la parole?

Oui, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Je voulais parler d'ISOC Gambie. Parce que cette candidature dépend toujours d'ISOC monde. Nous allons répondre et effectivement, si ISOC Gambie souhaite toujours aller de l'avant. Parce qu'au début, ils nous ont dit : « On n'est pas sûr, les choses ne sont pas très claires. Donc, s'il vous plaît, arrêtez », donc c'est pour cela que nous avons interrompu le processus.

ALAN GREENBERG:

D'autres commentaires? Sinon, nous passons aux rapports.

En général, on ne passe pas en revue tous les rapports, mais s'il y a des groupes qui ont des commentaires spécifiques à faire, des choses sur

lesquelles vous voulez attirer notre attention, n'hésitez pas. D'abord, des groupes de travail.

Y'a-t-il des personnes qui participent à des groupes de travail et qui souhaitent faire des commentaires? Je ne vois rien.

Alors, les RALOs et les liaisons maintenant.

Maureen.

MAUREEN HILLYARD: Bonjour. Maureen au micro. Je voulais rappeler aux membres d'ALAC par rapport à la réunion de la ccNSO que nous avons – je voulais, en fait, vous rappeler qu'il y aura une réunion de la ccNSO à Buenos Aires.

ALAN GREENBERG: Alors, est-ce que vous souhaitez justement détailler ce que vous avez à dire là-dessus? Vous allez nous rappeler quoi? S'il vous plaît, Maureen...

MAUREEN HILLYARD: Eh bien, je vous rappelle qu'il y aura cette réunion et je voulais simplement parler des questions relatives au CCWG et CWG et mentionner aussi le fait que nous allons prendre en considération le travail de la liaison avec les ccTLDs. Donc, voilà, je voulais simplement qu'il faille penser à ceci.

ALAN GREENBERG: D'autres commentaires? Je voulais simplement indiquer au personnel que nous avons trois différents dans ce point # 6, mais en fait il n'y avait que deux pages.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: [Inaudible 0 :16 :05].

ALAN GREENBERG: Bon, eh bien, il semblerait que ça ne fonctionne pas : il ne peut pas parler.

Siranush nous dit que Maureen va continuer en tant que membre ALAC. Très bien. Félicitations, Maureen.

MAUREEN HILLYARD: Désolée, je suis en retard. Ce n'était pas un commentaire très sérieux.

ALAN GREENBERG: Nous n'en avons jamais parlé jusqu'à maintenant. C'est la question de la responsabilité et de la transition de la supervision d'IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Désolé, j'ai été déconnecté.

Je voulais simplement demander, par rapport à ce que Maureen a dit, si elle pouvait en parler un petit peu plus. Nous allons parler de la transition de la supervision et de la responsabilité avec la ccNSO, donc est-ce qu'elle pourrait entrer en lien avec nous et un petit peu nous dire

ce dont on va parler parce que je pense qu'il nous faut préparer cette réunion d'une manière ou d'une autre et essayer de faire part de notre point de vue.

Voilà, c'était tout simplement pour mentionner ceci.

ALAN GREENBERG:

En fait, c'est exactement ce que je voulais lui dire en privé. Vous lui avez dit, Olivier, donc Maureen, c'est simplement le fait que si vous avez besoin de clarifications, n'hésitez pas à contacter Olivier.

Alors, revenons à la responsabilité et à la supervision. La situation, c'est que nous avons soumis notre déclaration concernant la proposition de transition à 47 personnes ou groupes. Il y a un document qui sera revu par le CCWG IANA lors d'une réunion intensive vendredi – jeudi et vendredi, je crois, qui sont prévues sur le calendrier. Alors, la déclaration est de 149 pages, donc imaginez-vous bien que ce sera très difficile de passer tout ceci en revue.

Et donc, de la base d'une réunion qui vient de se terminer justement, cette réunion que nous sommes en train de participer, donc en ce qui concerne la forme, le transfert, le conseil d'administration de cette transition, je crois qu'il n'y aura pas de décisions qui seront prises, mais nous allons quand même croiser les doigts et espérer que nous allons pouvoir obtenir un rapport révisé, le ramener aux ACs et aux SOs lors de la réunion à Buenos Aires. Mais nous allons voir, ce n'est pas sûr.

Le Groupe des questions IANA s'est retrouvé plus tôt dans la semaine. Enfin, je ne sais pas si c'était en début de semaine ou en fin de semaine

dernière, mais une des questions critique, c'est le format du Conseil PTI. Il y a eu différents points de vue qui ont été exprimés là-dessus. Je crois que nous avons trouvé quelque chose qui pourra être accepté, mais en toute honnêteté, je dois dire qu'il y a tellement de divisions au sein du CCWG que j'hésite à dire que nous puissions vraiment avancer.

Il y a eu une recommandation qui a trait à la controverse dans le rapport, le rapport à la structure du PTI. Et c'est donc le processus d'intervention progressive. Donc, ça, c'est une question qui doit vraiment – qui nécessite vraiment une composante multipartite. Non seulement au niveau de la révision, mais dans l'ensemble du processus. Le rapport dit actuellement que les problèmes vont directement à l'entité politique, ce qui est surprenant parce que normalement, cette entité s'occupe des processus. Donc, je crois qu'à l'avenir, on va se retrouver dans une situation où il va falloir peut-être changer notre point de vue ou rejeter le rapport, s'il n'y a pas de changement qui est mis en place dans ce domaine. Donc, je crois que l'avenir nous réserve des moments intéressants.

Y'a-t-il d'autres questions? Je sais qu'Eduardo a beaucoup travaillé en termes d'analyse de ceci, donc je ne sais pas si Eduardo, vous avez des choses à dire de spécifique ou est-ce qu'il y a des personnes qui ont des commentaires à faire sur le CWG avant que nous passions au CCWG? Où, me semble-t-il, les questions sont encore plus pointues, plus critiques.

Eduardo, est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose? Peut-être que vous ne pouvez pas prendre la parole... Apparemment, il n'a rien à dire.

Y'a-t-il d'autres personnes qui ont des questions sur le CCWG ou sur le processus à l'avenir? Non? Très bien.

Alors, passons au CCWG, donc sur la responsabilité. Il y a un certain nombre de questions par rapport au CCWG qui sont encore en cours de décision. Il y a eu une réunion qui a eu lieu plus tôt dans la journée. Très productive. Comme quoi, nous avons vraiment besoin d'une association qui soit gérée et il faudra réfléchir de la manière dont ceci sera géré. Et si nous devons des entités légales, nous avons le droit de nous présenter au tribunal pour demander à ce que l'ICANN fasse telle ou telle chose. En fin de compte, les tribunaux pourront prendre des décisions sur l'interprétation de la mission de l'ICANN. Ensuite, ces décisions sont exécutoires, du point de vue juridique. Donc, est-ce que nous souhaitons vraiment que ce soit les tribunaux de Californie qui prennent des décisions pour nous et, à ce moment-là, ceci se transforme en discussion générale, à savoir si nous voulons vraiment avoir recours à la justice?

Donc, la question de la responsabilité c'est qu'à moins de ne pouvoir se présenter au tribunal, à moins de pouvoir avoir recours à la justice, on n'a pas de responsabilité. Mais a-t-on vraiment l'attention de faire appel à la justice? Alors, maintenant, on peut avoir la capacité, mais est-ce qu'on va vraiment utiliser ce droit? Donc, il y a certaines préoccupations par rapport à tout ceci.

Donc, l'idée, aujourd'hui, qui a été présentée, qui me semble intéressante, c'est de savoir si, par exemple, il y a quelqu'un qui peut avoir un mécanisme, un mécanisme qui n'existera que s'il y a consensus au sein des ACs et des SOs. Donc, on ne sera jamais dans une situation

où ce sont les tribunaux qui définiront, en fait, comment fonctionne la mission de l'ICANN. Donc, de mon point de vue, ceci est beaucoup mieux.

En ce qui concerne les ACs et les SOs et la formation de ces associations, eh bien, il est tout à fait possible que les gens pensent réellement que ce soit utile. Donc, je ne pense pas que l'ALAC doit avoir un problème par rapport à ça parce que cela ajoutera un niveau de confusion aux gens sur comment fonctionne ALAC. Mais en dehors de ceci, à moins que les gens ne soient pas d'accord, eh bien, je pense que c'est une bonne option. Ce n'est pas optimal, mais c'est une bonne option. Je n'ai pas entendu beaucoup de gens se prononcer contre ce point de vue.

Alors, est-ce qu'il me manque quelque chose? Il y a des gens qui font partie de ce groupe. Ce sont vraiment des questions critiques. Alors, León, peut-être. León, vous avez la parole.

Il se présente sur le chat... León, êtes-vous connecté ou pas? On voit que vous levez la main, mais on ne vous entend pas.

Pardon, León, on ne vous entend pas. Si vous parlez, il faudrait peut-être que vous vous reconnectiez parce qu'on ne vous entend pas. On ne sait pas si vous parlez ou pas. Réessayez, s'il vous plaît.

LEÓN SANCHEZ: Vous m'entendez?

ALAN GREENBERG: Oui! Maintenant, on vous entend.

LEÓN SANCHEZ:

Bien. Je ne sais pas pourquoi j'étais en muet. Je n'ai pas mis ma ligne en muet de mon côté, mais je pense qu'il y a eu un mystère entre les deux.

Vous avez très bien expliqué, je pense, je vais simplement souligner qu'au moment de discuter, si on veut, constituer des associations qui ne sont pas formellement incorporées et ont désigné des personnes qui représentent la communauté dans le cadre des représentants des SOs et des ACs auprès de l'ICANN, il faudrait que l'on voie si l'on veut continuer à avoir des systèmes qui n'aient pas l'importance de la structure qu'on veut essayer de faire à travers notre proposition. Donc, cela impliquerait – on aurait peut-être du travail à faire pour améliorer les comités consultatifs, afin qu'il puisse, bien sûr, conseiller sur les différents sujets. Dans ce cas-là, le Conseil d'administration aurait la possibilité d'agir, suivant ces conseils, ou rejeter ces conseils, ce qui est bien sûr quelque chose qui ne semble pas être ce qu'on veut effectivement discuter. Alors, je veux simplement souligner qu'il faut que l'on ait cette idée à l'esprit. Si l'on choisit de ne pas créer des associations formelles ou d'ajouter un paragraphe à un statut constitutif qui nous permettrait d'avoir une entité formelle qui applique les droits des SOs ou des ACs à travers le Conseil d'administration, il nous manquerait cette possibilité de faire entrer en vigueur les conseils d'ALAC.

ALAN GREENBERG:

Merci, León. C'est vrai que c'est un bon commentaire qui devrait être discuté.

Je donnerai maintenant mon avis personnel avant de vous passer la parole.

À titre personnel, je dirais que si on attend la possibilité de faire appliquer nos conseils concernant les différents types de responsabilités, on pourrait très bien présenter ces cas-là auprès d'un tribunal. Mais on devrait pouvoir avoir le droit d'éliminer ou de révoquer les membres du Conseil d'administration de manière officielle. Je ne sais pas s'il sera nécessaire de discuter du budget ou des statuts constitutifs auprès d'un tribunal pour discuter quelque chose que la communauté pense avec le Conseil d'administration. Rappelez que chaque fois, ces actions correspondent à ce que la communauté veut et croit.

Alors, je voulais pouvoir éliminer cette responsabilité totale d'implication, mais pour cela, il me semble qu'il faudrait avoir un statut juridique. Il faut que l'on ait un statut formel. Alors, même si on avait ce type d'existence formelle, dans le cadre juridique, ce serait plus simple d'expliquer cela. Ce ne serait pas facile, mais peut-être...

Cela dit, la différence entre les associations non formelles et l'ALAC ou la GNSO, pour les personnes qui sont membres, on a parlé des présidents, mais ce n'est pas nécessairement un président, ce pourrait être différentes personnes régionales de l'ALAC ou les présidents des différents groupes de parties prenantes ou de la GNSO, même. Donc, je ne pense pas qu'il y ait une grande différence entre la désignation de cinq personnes individuelles pour qu'elles soient des membres des associations non incorporées, des associations non formelles ou pas, mais... Peut-être pour assurer que ces personnes rendent compte

après de notre comité consultatif et notre communauté, on devrait avoir un texte spécifique dans les statuts constitutifs. Cependant, il faudrait essayer de ne pas ajouter de la complexité au statut constitutif, ce qui ferait que l'ICANN soit trop compliqué pour pouvoir suivre ce qui se passe.

Alors, on peut aller dans un sens ou un autre, mais je ne pense pas qu'il s'agit de quelque chose que l'on puisse rejeter à cause de cela. Donc, je pense qu'en définitive, si on a le pouvoir de renverser le Conseil d'administration, de révoquer les membres individuels avec qui nous ne sommes pas d'accord, on aurait un mécanisme qui nous fournirait, un mécanisme de responsabilité, de réduction de comptes, suffisant.

León, qu'est-ce que vous en pensez?

LEÓN SANCHEZ:

Merci, Alan. Oui, j'étais simplement en train d'écrire pour que l'on puisse renverser un conseil d'administration.

On aurait besoin de modifier la rédaction et donc, on devrait revenir en arrière, revenir au début pour voir si on peut créer une association formelle ou pas. Peut-être que cela pourrait être fait à travers un groupe de personnes, de fonctionnaires. Dans le cas, par exemple, de l'ALAC, on pourrait désigner un membre par région. Alors, ces membres qui, bien sûr, seraient des membres devraient être reconnus dans les statuts constitutifs. Leurs pouvoirs devraient être reconnus spécifiquement. D'autre part, on devrait peut-être laisser clairement cette idée de ne pas confondre les [peu clair 0 :33 :01] formelles avec un individu ou une personne physique. La différence serait, d'une part, que

le membre pourrait avoir une position différente du mouvement, s'il y a un fonctionnaire désigné qui veut prendre une décision, mais si Alan Greenberg ou León Sanchez ou n'importe quel individu avait une opinion différente à l'ALAC, il faudrait l'exprimer à titre individuel. Donc, je pense qu'il est utile, peut-être de signaler cela, que les individus aient leurs opinions, ne devraient pas être confondues comme des actions collectives du comité consultatif.

ALAN GREENBERG:

Alors, pour résumer, León, pour la première fois de ce que vous avez dit...

LEÓN SANCHEZ:

Je pense que c'est bien ce que j'ai dit.

Alors, une fois que vous allez désigner un individu, un de ces individus va avoir son propre pouvoir de droit, hein? Alors, à l'ALAC, de toute façon, on a les mesures de révision de comptes, et si on n'est pas d'accord avec ce qu'on est en train de faire, on peut révoquer le membre. Bien sûr, ce n'est pas le membre et sa position. On peut refuser ce qu'il a dit. Alors, la personne pourrait peut-être être révoquée, mais c'est tout ce que peut faire le groupe.

ALAN GREENBERG:

Alors, est-ce que vous avez quelque chose d'autre à dire?

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Merci. J'espère que ce sera suffisamment clair. Je m'excuse, Alan et León, mais comme vous savez, je ne suis pas d'accord et je suis vraiment en désaccord, en fort désaccord. Je pense que cette solution que vous essayez d'élaborer est trop compliquée, alors qu'on pourrait avoir une structure un peu plus légère. D'autre part, il semblerait que notre organisation veut se battre ici avec le Conseil d'administration, mais il faut que vous ayez à l'esprit que vous, en tant que membre des RALOs, au président de l'ALAC, vous reviendrez à être des membres. Vous avez déjà été membre de la GNSO, Monsieur Greenberg. C'est nous, la communauté, qui allons intégrer le Conseil d'administration. Et peut-être que ça va nous prendre trois ans pour apporter des modifications aux statuts constitutifs. Peut-être qu'on pourrait commencer à travailler dès maintenant, si vous n'êtes pas contents avec la constitution du Conseil d'administration. Alors, je dirais que je ne suis pas d'accord avec vous dans le sens que vous vouliez qu'on ait une existence juridique, la personnalité juridique, pour pouvoir nous présenter auprès des présidents ou pour pouvoir dire, en tous cas, qu'on va se présenter auprès du tribunal.

Alors, c'est juste pour vous donner ici une idée. Pourquoi ne demanderait-on pas au Conseil d'administration de voter sur les différentes propositions pour les statuts constitutifs et on verra s'ils acceptent ou pas. Par exemple, on pourrait ajouter aux statuts constitutifs la limitation qu'il ne pourrait pas modifier... je ne sais plus quel était le mot pour les statuts constitutifs fondamentaux [peu clair 0:36:57], qu'ils n'aillent plus modifier ces statuts constitutifs après le premier cycle ou cette première série, sans le consentement de la communauté. Donc, pour cela, il va falloir que l'on définisse

« communauté ». Alors, si on ne le définit pas clairement, ils vont modifier la définition de « communauté ». Je ne pense pas qu'il nous faille autant de travail pour que l'organisation ressemble à ce qu'on veut avoir. On veut simplement avoir des solutions plus fortes, c'est ça qu'on devrait essayer d'atteindre. Ensemble, on pourra arriver à ce résultat.

Alors, je m'arrêterai là, mais j'ai bien sûr d'autres remarques à apporter dans cette situation. De toute façon, il me semble que ce commentaire que je viens de faire est le plus important. Donc, voilà pourquoi je suis en désaccord avec cette ligne de travail que vous suivez.

Je vous rappelle qu'il ne faut pas que tout le monde soit d'accord. Vous allez avoir trois solutions pour chacune des communautés. Chaque communauté – des noms, des numéros, des paramètres de protocoles – va présenter sa propre proposition. Donc, même si on n'en parle pas de cela, je pense que cela — je suis d'accord avec ce que je viens de dire.

ALAN GREENBERG:

Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, Alan. Je me souviens que j'ai lu un conseil juridique qui disait que si on décidait d'avoir des personnes qui désignent des membres ou d'avoir tout simplement des membres, il était nécessaire d'avoir un statut juridique, donc d'être une association constituée en société. Mais comme Alan disait, moi, je n'ai pas vu de conseils du conseil juridique disant que cela nous permettra d'avoir les pouvoirs pour lesquels nous

avons établi les mécanismes qui étaient inclus dans notre rapport. Alors, ce que je voudrais savoir est si le conseiller juridique a dit qu'il serait exactement pareil, qu'il n'y avait pas de différences entre les associations sans statuts juridiques ou la désignation de personnes, comme membre.

Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci, Tijani. Je ne sais pas si vous avez assisté à la réunion d'aujourd'hui, mais le résultat était tout à fait clair. Du point de vue de l'applicabilité du statut juridique auquel vous faisiez mention, c'est clair. La seule différence – et peut-être que León pourrait me corriger ici s'il me manque quelque chose —, mais la différence, c'est que si vous formez une association sans statut juridique en conformité avec la loi californienne, cette association sans statut juridique aura davantage de [peu clair 0 :40 :15] ou de désavantages auxquels faire face, ce qui diffère de la situation des individus. Si les individus agissent en leur propre nom, ils vont avoir d'autres bénéfices. Mais pour ce qui est du processus d'avoir les mêmes critères et le même statut juridique, c'est exactement pareil en Californie.

Merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Bien, c'est clair maintenant.

ALAN GREENBERG:

Vous pouvez, bien sûr, allez voir les procès-verbaux de la réunion qui était très intéressante. Il faudrait également que vous utilisiez le chat.

Maintenant, étant donné le commentaire de Sébastien, il faudrait peut-être que l'on commence à considérer comment on veut continuer d'avancer. Peut-être qu'il va nous falloir une décision forte. Je ne sais pas... Je ne suis pas en désaccord avec Sébastien, dans le sens que dans un monde idéal, on pourrait supposer que si on est toutes des personnes honorées, on pourrait peut-être atteindre une décision. Parce qu'on sent vraiment qu'au sein du CCWG, ils croient que c'est impossible de pouvoir tout respecter pour avoir tous ces statuts qui comprennent tout. Ce n'est pas mon avis et ce n'est certainement pas celui de Sébastien et celui de Cheryl non plus. Et je parle ici des personnes qui se sont manifestées clairement dans ce sens. Je ne vais pas ici nommer tout le monde, mais je ne pense pas qu'on ait changé cela. Et je ne pense pas qu'il nous faille essayer de continuer à imposer une structure plus légère. Je ne crois pas que nous allions finir avec un point d'objection contre toutes les propositions.

Je ne sais pas si Cheryl, vous souhaitez prendre la parole ou pas.

Olivier lève la main. Peut-être qu'Olivier pourrait parler d'abord, mais je voudrais bien que Cheryl prenne la parole, si elle peut le faire.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci, Alan. Je suis d'accord avec ce que disait Julie. Au sein de l'ALAC, il faut que l'on arrête de penser comme on fait. D'habitude, on agit en

fonction de la confiance. Et c'est sur la base de cette confiance que nous prenons nos décisions parce que l'on connaît la communauté et on croit que tout le monde agit par intérêt du public. Donc, il y a vraiment des mesures de confiance et d'intérêt du public. Mais bien sûr, il y a cette sensation, qu'il ne faudrait pas que l'on fasse confiance à une personne ou une autre ou s'il y a eu vraiment des problèmes de par le passé en vertu desquelles on ne devrait pas faire confiance aveuglement. Mais j'espère que l'on pourra élaborer un système de révision de comptes auquel on pourra confiance pour travailler avec le Conseil d'administration. Bien sûr, on a toujours cet espoir. Et je sais vraiment qu'il faut que chacun défende son propre avis. Peut-être que des fois, on se dit que l'ICANN devrait rendre compte pour que ce soit plus transparent. On verra ce que le reste de la communauté pense dans la semaine.

ALAN GREENBERG:

Merci, Olivier. J'essaierai de rédiger un courrier privé sur cette question et j'essaierai d'expliquer plus clairement que la dernière fois, comme j'ai fait pour le CWG.

Je sens que la plupart des personnes de ce groupe préféreraient une solution cependant, cette opinion n'est pas la plus populaire.

Cheryl, est-ce que vous voulez prendre la parole?

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui, je suis prêt. Vous m'entendez.

ALAN GREENBERG: Oui.

CHERYL LANGDON-ORR : Je m'excuse, je pense d'un téléphone à l'autre parce que je n'ai pas beaucoup de batteries. Alors, sur ce que vous et Olivier étiez en train de dire... Alors, pour ce qui est des exigences, on pourrait peut-être avoir une américanisation qu'on regretterait ici, mais on n'y peut rien contre, hein? Et je ne crois pas vraiment que ce soit nécessaire de se concentrer sur les chiffres pour pouvoir bien comprendre. Peut-être qu'on pourrait avoir un point de vue un peu plus élégant ou un peu plus intelligent, qui nous informe, au lieu de bloquer tout ce travail et les autres avis.

Il va falloir faire des compromis, sans doute, pour pouvoir voir si on peut appliquer ce que tout le monde veut faire. Et on vient d'un appel qui été vraiment très intéressant, très enrichissant, pour pouvoir mieux comprendre ce qui se passe, pour pouvoir mieux comprendre l'avis des autres.

Je vais simplement m'assurer que la communauté élargie sera d'accord avec les questions principales, qu'elle se sente à l'aise avec ces mesures que l'on pourrait regretter par la suite, avec les mécanismes – qui sont à l'aise avec les mécanismes de réduction de comptes de l'ICANN et qui voit s'ils sont capables de faire confiance au reste, suivant cette structure ou pas.

ALAN GREENBERG: C'est très intéressant de vous entendre parler. Moi-même, je parlais de ce même concept, que les personnes essaient d'éviter ce type de travail,

à faire. Récemment, on a commencé à voir que les gens essaient de ne pas s'occuper de tout cela. Alors, si on ne commence pas à agir, c'est possible qu'on commence à les ignorer. Et ce n'est pas facile de discuter avec toutes les personnes qui sont ici parce que vraiment, c'est vrai que c'est possible. Je ne vais pas vous raconter ce qui est en train de se passer en ce moment, mais bien sûr, il faut dire qu'on ne sait que ça va devenir ce que l'avenir va amener. Alors, ce serait intéressant d'avoir des tribunaux qui nous donnent du pouvoir, pour pouvoir appliquer nos décisions. Et je suis d'accord avec Sébastien dans ce sens, mais si on commence à agir suivant cette [peu clair 0 :48 :23], on aurait vraiment des problèmes. Ça nous prendrait peut-être six années de pouvoir prendre ce type de décisions, si on espère que les tribunaux commencent à respecter notre opinion. Mais de toute façon, le principal pour la majorité de la communauté, pour que la majorité de la communauté commence à agir, pour provoquer cela, ce ne sera jamais une réalité, cela ne se concrétisera jamais. Il faudrait que l'on commence à penser aux types de mesures qui sont prises en masse. Il se pourrait que les personnes commencent à agir à un stade, à un certain stade et que par la suite, ils disent que ce n'est pas leur problème. Alors, les gens vont se sentir plus à l'aise et tout ce travail n'aura été fait que pour cela.

Alors, si vous voyez les avis de la communauté en ce qui concerne les décisions du Conseil d'administration, tout le travail qui a été fait a, des fois été, inutile, et c'est nous-mêmes qui suivions tout ce travail, qui avons consacré tant de temps pour atteindre uniquement cela, pour que ce soit le seul résultat.

Alors, je pense qu'on ne peut rien faire contre la situation actuelle. En tous cas, on essaiera de continuer d'avancer.

Jimmy.

JIMMY SCHULZ: Merci. Vous m'entendez? Merci.

Comme vous venez de dire, nous espérons tous ne pas devoir mettre en place tout ce que nous prévoyons, mais il faut que l'on contrôle les différentes disponibilités, les contingences. Il nous faut, de toute façon, des règles qui assurent que l'on va suivre toutes ces mesures.

ALAN GREENBERG: Merci, Jimmy.

Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Alan. Je voulais vous rappeler que tout ce travail d'atténuation par secteur – ce travail, pardon, de litige, en réalité, est ce qui nous donne beaucoup plus de travail. Et le résultat, des fois, n'est pas si satisfaisant que ça. Alors, la possibilité d'aller se présenter auprès d'un tribunal implique qu'on va aller négocier notre travail et la rédaction auprès d'un tribunal. Les personnes que l'on désignera sont les personnes qui doivent représenter cette menace des tribunaux pour que le reste des gens pense à ce qu'ils peuvent faire d'autre avant de devoir faire recours aux tribunaux.

En dehors de la culture des États-Unis, ce n'est pas toujours comme cela que ça se passe. La menace d'un procès en dehors des États-Unis est beaucoup plus difficile, beaucoup plus risquée, donc les gens ne veulent vraiment pas au point de présenter auprès des tribunaux, de devoir suivre un procès. Donc, au sein de l'ICANN, il y a beaucoup de travail sur le programme des nouveaux gTLDs.

Alors, peut-être que demain, nous allons voir dans les journaux qu'il y a eu un accord qui a été atteint parce qu'ils se sont mis d'accord sur les personnes qu'ils voulaient désigner. Mais il faut également avoir ce pouvoir, ce point qu'implique la menace d'un procès. On pourrait passer une année à discuter, à se battre auprès des tribunaux pour ne rien accomplir et cela va coûter beaucoup d'argent.

ALAN GREENBERG: Sébastien.

SÉABASTIEN BACHOLLET : Merci, Alan.

Je voudrais réitérer ma suggestion. Alors, je reprends. Il me semble que l'on pourrait bien commencer à travailler parce que même à ce point-là, nous sommes sur la bonne voie. Ma suggestion est que l'on fasse tout ce que l'on veut, sauf présenter des procès auprès des tribunaux. Tout cela devrait être présenté et inclus dans les statuts constitutifs, y compris les statuts qui ne pourront pas être modifiés par le Conseil d'administration. Et je parle du Conseil d'administration parce qu'il me semble que pour le Conseil d'administration, ce serait peut-être une

solution plus simple d'avoir ce type de schéma dans l'organisation, d'avoir cette structure, et il pourrait penser que ce serait plus simple pour la communauté. Donc, si on voulait avoir tout ce pouvoir sans créer cette nouvelle structure d'adhésion et d'association avec leur statut juridique, ce serait plus simple, ce serait mieux pour nous d'accomplir tout cela sans avoir à modifier cette structure.

ALAN GREENBERG:

Alors, permettez-moi de vous poser une question, Sébastien. Lorsque vous parlez des statuts constitutifs, vous dites que le Conseil d'administration ne doit pas modifier les statuts constitutifs et qu'il doit permettre que la communauté révoque les membres du Conseil d'administration. Si le Conseil d'administration choisissait d'ignorer cet avis de la communauté, qu'est-ce qu'on devrait faire à votre avis? On n'a pas de statut juridique pour aller se présenter auprès des tribunaux. Quelle est la solution possible pour nous?

Je vais vous donner un exemple. Si nous nous opposons à un veto, à un article spécifique des statuts constitutifs, le Conseil d'administration pourrait dire que c'est leur devoir, en vertu de la charte de formation de l'ICANN de modifier cela. L'ICANN doit agir de bonne foi pour pouvoir respecter son devoir fiduciaire et si le Conseil d'administration trouve que c'est dans l'intérêt de l'ICANN que soit modifié un article des statuts constitutifs et que la communauté s'oppose à cela, comment pourrait-on résoudre cette situation? C'est ça, la question qui est discutée en ce moment.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Merci, Alan.

Oui, je comprends cette discussion, mais imaginez-vous simplement que nous en sommes à ce niveau : nous avons les communautés qui sélectionnent les membres du Conseil d'administration et je crois qu'à ce moment-là, l'ICANN est fini, nous n'avons plus une organisation multipartite et l'ICANN appartiendra à quelqu'un d'autre, d'autre part. Nous avons terminé. Nous n'avons plus de voix au chapitre. Si le Conseil d'administration et les comités ont des opinions si opposées sur ce sujet, à ce moment-là, c'est la fin de l'organisation en toute honnêteté, et ce, peu importe de parler devant un tribunal... Parce que si on se présente devant la justice – si on peut se présenter devant la justice, oui d'accord, mais pour quoi faire? Qu'est-ce qu'on va faire? Comment est-ce qu'on va, en tant qu'organisation, continuer à effectuer notre travail si la communauté agit à l'encontre du Conseil? Est-ce que c'est le personnel qui va s'occuper au travail le jour le jour? Je n'imagine même pas une situation de ce type parce que si on y arrive, eh bien, mettons-nous d'accord sur le fait que l'ICANN n'est plus l'ICANN. Il faut que quelqu'un d'autre prenne le relais pour s'occuper de la fonction IANA et des fonctions – du travail de l'organisation.

Je ne sais pas si j'ai répondu directement à votre question, mais c'est vraiment mon sentiment. Votre question excellente, mais je ne pense pas que la réponse doit être justement la réponse qui a été apportée.

Voilà. C'est tout ce que j'avais à dire là-dessus. Merci.

ALAN GREENBERG: Je crois que vous considérez un peu les choses de façon cataclysmique, mais les choses ne sont pas toujours aussi poussées, aussi intenses. C'est un point important. On ne va pas sacrifier l'ICANN. C'est quand même un point important.

Et dans le chat, je crois que Carlton dit « Oui, on va s'adresser aux procureurs », etc., on ne va faire ceci que si le Conseil agit de mauvaise foi. Quoi qu'il en soit, je crois que nous n'allons pas nous mettre d'accord, nous ne serons pas d'accord là-dessus. Et il est tout à fait possible que nous ne soyons pas tous d'accord, mais quoi qu'il en soit, il nous faut quand même prendre une décision. Nous devons trouver un terrain d'entente pour nous dire si nous allons, oui ou non, rejeter ceci. Donc, je crois que le sentiment de la communauté – déjà, le CWG essaie de terminer son travail à Buenos Aires et le CCWG, non. Donc, nous avons encore du temps.

Y'a-t-il d'autres choses? Il y a quelques mains qui se sont levées : Jimmy, Tijani... Nous avons déjà un peu de retard. Nous devons également parler de la réunion de Buenos Aires. Je crois, d'ailleurs, que c'est notre dernier appel avant la réunion de Buenos Aires, donc nous devons le faire – je vais quand même passer la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, Alan. Est-ce que vous m'entendez bien?

ALAN GREENBERG: Oui, oui, nous vous entendons, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Alors, merci.

La révocation du Conseil d'administration, nous en avons parlé dans notre discussion, c'est quelque chose qui ne devrait pas se produire. Et bien sûr, personne ne souhaite que cela se produise. Donc, c'est vraiment une situation ultime. Et si dans cette situation ultime, on a une autre situation ultime où il y a refus du Conseil d'administration de faire ce que la communauté a demandé, eh bien, à ce moment-là, c'est vraiment la situation la plus ultime possible.

Alors, il y a deux choses là-dessus. Il faut être en mesure d'appliquer l'autorité que l'on souhaite avoir. Et d'un autre côté, on souhaite éviter toute mesure d'une telle ampleur, tout recours au tribunal californien. Alors, que faut-il faire pour qu'on en arrive à quelque chose que tout le monde puisse accepter? Eh bien, je pense que d'une part, la confiance, c'est vraiment la chose la plus importante, il faut que les gens se fassent confiance parce que cela, vraiment, pose problème. Les gens envisagent des situations absolument extrêmes. Des situations qui, de toute évidence, ne se produiront, sans doute, jamais ou peut-être jamais. Donc, je pense qu'il nous faut trouver un terrain d'entente là-dessus. Et il faut minimiser l'impact. Pour moi, ce qui est important, c'est de minimiser l'impact. Parce que bloquer la machine n'est pas la bonne réponse, mais minimiser l'impact, à mon avis, c'est la bonne approche.

ALAN GREENBERG:

Merci. Je vous demanderai en privé justement comment, mais on ne veut pas poursuivre là-dessus. En tous cas, Olivier, pour terminer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alors, comme vous le voyez, nous n'avons pas de consensus [peu clair 1 :02 :45] sur ces points. La seule chose que je souhaitais mentionner, c'est qu'il y a eu le sommet mondial sur la société de l'information qui a lieu avec l'Union internationale des télécommunications. C'est un groupe intercommunautaire qui travaille avec l'ICANN sur toutes les questions de gouvernances liées à l'ICANN. Donc, il y aura un atelier jeudi après-midi et un atelier qui sera affiché sur cette page... oui? Ça y est? Donc, il est tout à fait possible de participer. Donc, si ceci vous intéresse, vous pouvez participer.

Donc, ce qui va se passer. Nous n'allons pas parler de la proposition en elle-même ou des propositions en elle-même parce qu'elles sont encore en cours. Donc, proposition pour la transition IANA, proposition pour la responsabilité et également les propositions de l'IETF et de la communauté des RIRs. Mais nous allons parler du processus multipartite qui a été utilisé et qui est toujours utilisé actuellement pour obtenir le consensus. Nous ne savons pas pour l'instant si nous allons obtenir un consensus, nous l'espérons, mais je crois que nous avons commencé à le travailler. En tous cas, c'est une bonne manière de vous montrer comment un petit peu le processus fonctionne. Parce que vous savez que l'assemblée générale des Nations unies va parler de la gouvernance de l'Internet de manière très spécifique en prenant en considération la gouvernance multipartite. Donc, nous pensions qu'il serait important justement de mettre ceci en valeur parce que justement, le modèle multipartite fonctionne, prennent des décisions.

Il y a un deuxième lien que je vais mettre dans le chat et qui va parler de la proposition préliminaire de la présentation. Il y aura une autre

proposition préliminaire qui sera affichée pour vous expliquer un petit peu le processus actuel et le processus à venir.

Voilà ce que je voulais ajouter. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci, Olivier.

Alors, je vais répéter quelque chose que j'avais dit. En fait, nous sommes un modèle multipartite parce que nous avons des choses différentes à proposer. C'est justement ça. Parfois nous sommes d'accord, parfois nous ne le sommes pas. Nous allons avoir des divergences d'opinions, mais nous n'allons pas convaincre l'autre de changer. C'est justement ce que nous promouvons. Maintenant, il nous faut essayer de voir comment nous pouvons fonctionner de cette manière.

Alors, point suivant, c'est la planification de la réunion de Buenos Aires.

Je vais passer la parole à León et à Gisella. Soit l'un, soit l'autre. Nous avons 15 minutes prévues, alors il va être vraiment difficile de rester à l'heure, vu que nous avons pris du retard, donc nous allons essayer d'aller vite.

LEÓN SANCHEZ:

Merci beaucoup. Je vais en fait passer la parole à Gisella. Je pense qu'on peut passer en revue rapidement.

ALAN GREENBERG:

Alors, Gisella.

GISELLA GRUBER:

Merci, León. Je suis désolée, je perds ma voix. Donc, nous avons désigné l'emploi du temps de Buenos Aires – vous pouvez le trouver sur la page Wiki – pour chaque journée. Nous avons un petit peu changé certaines choses. En ce qui concerne les ordres du jour, pour le NCFG et la réunion du GAC, nous avons certains groupes de travail et autres réunions régionales qui n'ont pas encore leur ordre du jour. Nous avons des RALOs qui vont se retrouver à Buenos Aires également. Cela fait déjà plusieurs réunions qu'elles ne se retrouvent pas, donc vous aurez l'opportunité mardi matin de vous retrouver avec vos RALOs, à 7 h 15.

Il n'y a pas de soirée musique, mais il y a – vous voyez donc l'emploi du temps à l'écran. Si vous avez des questions, n'hésitez pas, je suis prête à y répondre.

ALAN GREENBERG:

Je n'ai pas de question, mais j'ai une déclaration à faire. Lorsque vous regardez l'emploi du temps, vous voyez que nous allons avoir des réunions avec d'autres, mais nous allons, en fait, rester assez flexibles parce qu'il va y avoir des changements de dernière minute. Donc, cela va avoir un impact, il y aura des changements de dernière minute et donc, voilà pourquoi l'emploi du temps est relativement souple.

Tijani, vous souhaitez prendre la parole?

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, Alan.

Il reste un conflit entre la réunion du CWG et le Conseil et notre séance du dimanche. On m'avait dit que l'emploi du temps des réunions ALAC serait amélioré de manière à ce que [peu clair 1 :08 :21] ces membres du CCWG ne soient pas – ne causent pas problème. Est-ce qu'il y a quelque chose qui a été fait sur ce point ou est-ce que cette question est toujours en attente?

ALAN GREENBERG:

Je crois que ce qu'on avait dit, c'est qu'on allait minimiser l'impact, puisque cela représente un tiers de l'ALAC, mais on n'avait pas dit qu'on résoudrait tout ceci. Pour l'instant, l'emploi du temps reste souple. Ce n'est pas le seul problème que nous avons, nous en sommes conscients, mais si vous me demandez exactement ce que nous faisons par rapport à ça et comment on va procéder pour qu'il n'y ait pas ce conflit, je ne peux pas en fait répondre à votre question. Si vous avez des suggestions, par contre, n'hésitez surtout pas à m'aider à mettre en place cet emploi du temps, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

On peut y réfléchir. Si ce n'est qu'une heure, à ce moment-là, on pourrait peut-être prévoir le déjeuner au même moment, quelque chose comme ça, de manière à ce que la réunion du CCWG avec le Conseil se fasse en même temps que le déjeuner.

ALAN GREENBERG:

Ce n'est pas exactement au moment du déjeuner, mais oui, effectivement... Bon, je ne sais pas si c'est le repas du soir ou le repas du midi, c'est un peu entre les deux finalement. Bon, là, pour l'instant, on ne peut pas déplacer cette réunion. Il y a des personnes qui devront être présentes à cette réunion et on ne peut rien y faire. Pour l'instant, c'est tout ce que je peux vous dire là-dessus.

Gisella a utilisé de l'encre rouge. Nous en sommes conscients. Vous le voyez.

D'autres questions? D'autres commentaires?

Heidi, vous vouliez parler de l'emploi du temps?

HEIDI ULLRICH:

Oui. Je voulais tout d'abord annoncer que le personnel essaie d'obtenir tous les ordres du jour d'ici le 29 pour les réunions At-Large. Donc, nous vous demandons vraiment de finaliser vos ordres du jour, ALAC, ALTs, les RALOs, les groupes de travail. Donc, d'ici vendredi, Gisella s'occupe des RALOs et des groupes de travail et moi et Alan, nous nous occupons d'ALAC et des ALTs. Je voulais, en quelques minutes, passer en revue dimanche, mardi pour les séances ALAC. Et j'essaie d'être aussi rapide que possible, Alan, je vous le promets. Donc, encore une fois, ce sont des propositions. Il y a des personnes qui m'ont dit que certaines choses ne vont pas fonctionner, donc je ferai des modifications. J'ai mis ceci dans le sondage du chat, mais nous allons commencer avec Alan et des règles de base qui seront définies. Ensuite, on passera à Fadi, 30 minutes et ensuite, discussion avec Rinalia pour les critères de sélection du Conseil d'administration. Ensuite, on passe avec les GFCs pour pas

tout à fait une heure. Et ensuite, une heure pour les critères et attentes des ALS. Et là, on va pouvoir peut-être changer ceci. On passerait peut-être cette réunion en après-midi. Ensuite, la pause-déjeuner de travail avec les parties. Ensuite, séance de travail sur le leadership régional et l'ALAC. Actuellement, nous avons une discussion d'une heure sur la responsabilité, la transparence de l'ICANN suivie d'une heure sur la transition de supervision des fonctions de l'IANA. Alors, il paraît que ça ne va pas fonctionner... Donc, sans doute – donc, les critères ALS vont venir ici et nous passerons cela au matin. Ensuite, il y aura 30 minutes sur la stratégie avec des plans préliminaires. Ensuite, les parties de travail sur la stratégie vont présenter leur travail. Ensuite, une séance avec le SSAC, avec James Galvin, Julie Hammer également qui s'occupera de la séance. Ensuite, nous aurons une réunion de 45 minutes avec la ccNSO, mais ce n'est pas encore confirmé.

Nous passons à mardi.

ALAN GREENBERG:

Attendez, Heidi. Je vous demande de mettre votre gilet pare-balles et de parler du conflit avec le CCWG. La réunion du Conseil/CCWG. Je crois que c'est de 15 h 30 à 16 h 30.

GISELLA GRUBER:

Oui, tout à fait, Alan. Il y a des questions qui devront être déplacées dimanche après-midi, mais comme l'a dit Heidi, de toute évidence, il y a certaines séances qui vont être déplacées. Donc, je vous demande de ne pas oublier que tout ceci sera sur le Wiki et que nous mettrons à jouer les changements qui seront mis en place.

ALAN GREENBERG:

Comme je vous l'ai dit, d'ici vendredi, il y aura une version, qui ne sera pas la version définitive, mais Tijani, vous pouvez de toute façon vous présenter dans deux endroits en même temps, non? Il n'y a que la stratégie, le Conseil et une autre réunion encore, donc ce n'est pas très grave!

Maintenant que j'ai fini de faire des blagues, allez-y, Heidi.

HEIDI ULLRICH:

Merci, Alan. Effectivement, il y a ce conflit. Au départ, je pensais qu'on pouvait inverser les séances du matin et de l'après-midi, mais on va voir.

Ensuite, mardi, nous avons la réunion avec le Conseil d'administration. Gisella a mis les questions, ce que nous avons finalisé. Cette séance est de 8 h 30 à 9 h 30. On en a déjà parlé, du nouveau format. Ensuite, nous avons la réunion avec le GAC et ensuite, les deux séances ALAC.

Donc, pour l'instant, nous avons des mises à jour des groupes de travail, l'Académie, des groupes de travail sur la sensibilisation et la nouvelle stratégie avec les [peu clair 1 :15 :31] de travail. Tout ceci n'a pas été confirmé, donc Alan, il faudrait voir si nous avons bien les bonnes réunions. Ensuite, il y aura une séance de 30 minutes avec le personnel d'ICANN/At-Large pour la mise à jour sur les IDN. Et ensuite, nous avons une réunion de 30 minutes sur les mises à jour opérationnelles avec Xavier Calvez, CFO et Carole Carnell pour le programme de gestion.

Ensuite, politiques partie 2. Donc, le site Web est un peu comme à Singapour, nous avons 30 minutes avec [Ashen Reagan] sur le plan. Là,

encore une fois, je n'ai pas confirmé ceci. Ensuite, 30 minutes sur le droit privé avec Holly et Carla.

Jeudi. Étant les différentes réunions du matin, nous avons en fait divisé les séances du jeudi. Donc, actuellement, nous avons une séance très courte le matin. Donc, le jeudi, une heure : de 7 h 30 à 8 h 30. Pour l'instant, j'ai des rapports, des liaisons et des présidents RALOs. Et ensuite, l'après-midi, 12 h à 13 h 30, discussion ALAC avec – nous allons passer en revue les mesures à entreprendre de l'ALAC. Donc, voilà un petit peu pour l'ALAC.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. D'autres questions? D'ailleurs, je viens de me rendre compte que j'avais prévu 90 minutes dans l'ordre du jour et en fait, nous avons une réunion de deux heures. Donc, ça va, nous ne sommes pas trop en retard.

Quoi qu'il en soit, nous avançons dans la discussion. Y'a-t-il des questions par rapport à cet emploi du temps pour Buenos Aires? J'imagine que pour tout le monde, ça va en termes de voyage, de visa...? Il n'y a pas eu de commentaires là-dessus... S'il y a des questions – pas forcément des questions spécifiques, mais en tous cas des choses qui demande notre attention, n'hésitez pas à contacter les personnes concernées.

D'autres questions sur l'emploi du temps? Comme je l'ai déjà dit, nous allons le changer au fur et à mesure.

Donc, chaque réunion, vous savez que nous avons de moins en moins de temps, semblerait-il, je ne sais pas comment on se débrouille, mais finalement, on y arrive.

Alors, Cheryl, oui?

En fait, il est possible que nous terminions plus tôt que prévu.

Y'a-t-il d'autres choses par rapport à l'emploi du temps? Sinon, nous passons au point suivant, donc les demandes budgétaires pour l'exercice 2016. Nous allons également parler de nouvelles initiatives pour la réunion de Dublin.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci. Je vais rapidement intervenir pour ramener votre intention à certaines demandes spécifiques à l'ALAC, pour l'exercice 2016.

Premièrement, des choses qui auront lieu à Dublin pour ICANN et puis à Marrakech.

Alors, il y aura quatre journées de travail. Donc, le samedi matin, première journée de la réunion – et je voulais que vous nous aidiez à voir un petit peu comment prévoir ceci. Ce n'est pas quelque chose d'urgent, mais il nous va falloir prévoir Dublin juste avant la réunion de Buenos Aires, donc il faudrait un petit peu voir quels sont les changements, est-ce qu'il y a des documents par rapport à ce qu'on fait d'habitude, d'autres documents? Et puis, l'autre point, c'est la séance de développement ALAC qui sera nouvelle à Dublin. Le dernier jour de la réunion de l'ALAC, le vendredi, ce sera donc pour les nouveaux membres ALAC, une journée complète de réunions pour le

renforcement des équipes, la planification de l'ALAC et puis, également, on voulait savoir s'il y avait des documents, encore une fois, qui sont nécessaires, que vous souhaitez avoir pour des formations, etc. Alors, le personnel At-Large va organiser cette séance et il y a, en fait, un guide pour les nouveaux à l'ALAC qui sera mis en place. C'est quelque chose qui existait. En fait, il y avait un titre de démarrage pour les ALS et donc, nous souhaitons avoir quelque chose similaire pour les nouveaux membres de l'ALAC, quelque chose qui puisse être disponible, que l'on puisse présenter à cette séance. Donc, voilà un petit peu les deux choses que je souhaitais souligner.

ALAN GREENBERG:

Donc, Cheryl a parlé des journées supplémentaires parce qu'en fait, nous aurons sept journées complètes. Donc, ce sera intéressant.

Y'a-t-il d'autres commentaires par rapport au budget ou par rapport à d'autres choses?

J'ai vu qu'il y avait un certain nombre de personnes qui parlaient de la question – [Beran 1 :21 :48] — vous avez vu la lettre que j'ai envoyée? Nous n'avons pas reçu de réponse utile. Donc, je n'ai rien à dire ne plus là-dessus. Je n'abandonne pas, ce n'est pas ce que je veux dire, mais je ne veux pas être spécifique par rapport aux personnes à qui je veux m'adresser.

Voilà tout ce que j'ai à dire là-dessus.

Y'a-t-il d'autres choses?

Donc, dernier – pas dernier point, mais point # 10. Donc, initiative d'intégration [peu clair 1 :22 :28]. Y'a-t-il des personnes du personnel qui vont présenter là-dessus?

Heidi.

HEIDI ULLRICH:

Donc, au nom de Nathalie et d'Ariel également, je suis très heureuse de cette initiative parce que c'est une initiative nouvelle qui vient de la GNSO. Donc, l'At-Large obtiendra la version à jour et avancée de tout ceci. Donc, j'aimerais, en quelques minutes, passer en revue cette proposition d'intégration ALS. Donc, l'idée, c'est en fait d'augmenter l'implication dès le début. Les nouvelles ALS, dont la focalisation principale — mais les ALS existantes peuvent également en profiter.

Alors, j'ai un perroquet qui est à côté de moi, donc si jamais vous entendez du bruit, c'est ça.

Alors, il y a deux webinaires qui seront, en fait, la partie la plus importante. Donc, déjà une présentation informelle du personnel pour les nouvelles ALS. Donc, encore une fois, nous allons attendre qu'il y ait un certain nombre de nouvelles ALS et à ce moment, on en fera le projet. Donc, ce n'est pas un webinaire qui sera donné pour une ALS. On va attendre qu'il y ait cinq ou six personnes qui puissent participer à l'appel.

Donc, premier webinaire : présentation du personnel avec une introduction, explication de leur rôle, ce que fait le personnel pour aider les ALS, les ALS vont se présenter et ensuite, il y aura une séance Q & R.

D'ailleurs, ce format commencera à la première semaine de juin pour les dernières ALS qui sont arrivées.

Deuxième webinaire. Nous aurons donc le président d'At-Large et les présidents des RALOs. Alan présentera d'une manière générale At-Large et les présidents des RALOs expliqueront les activités des RALOs et ce que peuvent faire les ALS pour s'y impliquer. Donc, ce deuxième webinaire aura lieu durant la deuxième semaine de juin.

En plus du webinaire, il y aura également le travail avec les RALOs et le personnel, avec une réunion pour les nouvelles ALS. Nous travaillerons avec les présidents et les nouvelles ALS pour nous assurer que tous sont bien au courant de ce qu'ils doivent apporter à l'appel. Et puis, il y aura un nouveau chat Skype avec la présence des ALS et du personnel et l'objectif, ce sera en fait de fournir une assistance 24 h/24 aux ALS. Donc, plutôt que d'avoir des e-mails, ce sera un lieu où nous pourrons fournir des réponses aux ALS. Sur les points techniques, il y aura Adigo qui sera impliqué, etc. Donc, à la fin, elles seront redirigées vers le Skype des RALOs.

Et enfin, troisième élément. Donc, des documents d'accueil – nous avons vu qu'At-Large avait mis au point des documents qui sont, en fait, anciens en termes de contenu et de look. Donc, Ariel va donc mettre au point un nouveau guide pour nouveaux arrivants qui s'adressera aux nouvelles ALS. Donc, toutes les informations sur le chat, les nouveaux webinaires seront inclus, toutes les informations sur les médias seront incluses, etc. Donc, je pense que c'est à peu près tout.

Encore une fois, à long terme, tout ceci sera disponible pour le lancement du nouveau système sur l'At-Large. Donc, je crois que c'est tout. Je vous repasse la parole, Alan.

ALAN GREENBERG: Merci. Alors, on a maintenant une [peu clair 1 :27 :00] levant la main.

Tijani, allez-y.

Tijani?

TIJANI BEN JEMAA: Merci, Alan.

Merci, Heidi, et je remercie également le reste du personnel d'avoir préparé tout ce travail et d'avoir inclus les points qu'il faut absolument que l'on aborde.

Ce qui m'inquiète cependant, ce qui inquiète également les RALOs et les ALS, les communautés régionales, est si tout cela a été discuté avec nous ou pas. Il faudrait voir si tous les points qui les inquiètent sont compris ou pas dans la liste. Est-ce que vous avez discuté de cela avec eux? Peut-être qu'ils vont pouvoir vous donner d'autres idées à ajouter. Comme cela, on sera sûr que tout ce qui sera discuté va porter sur l'intérêt public de la communauté.

HEIDI ULLRICH: Est-ce que je peux répondre?

ALAN GREENBERG: Allez-y.

HEIDI ULLRICH: Oui, Tijani. Les premières discussions que nous avons eues suivent les discussions que nous avons eues avec ALAC, donc avec Alan... sur les questions qui étaient d'intérêt pour les RALOs, pour les leaders, mais bien sûr, on a discuté avec eux de cette question pour nous assurer que ce soit vraiment ce qui les intéresse.

Alors, oui, pour répondre, toutes les RALOs et toutes les régions sont au courant de cela.

ALAN GREENBERG: Merci. Murray, maintenant.

MURRAY MCKERCHER: Merci, Alan.

Je parle en tant que représentant de NARALO. J'ai discuté de ce que j'ai dit avec Nathalie et je suis contente que ceci soit en cours. J'ai également discuté avec une nouvelle ALS canadienne et ils sont qu'ils étaient vraiment surpris de la quantité de messages qui leur arrivaient de l'ICANN. Ils ne pouvaient même pas commencer parce qu'ils ne savaient pas comment gérer tout cela. Alors, une des questions qu'ils ont posées était : « Que pourrait-on faire pour les représentants de l'ALAC, pour les consommateurs, pour les utilisateurs d'Internet? Que pourrait-on à l'ICANN, rendre à l'ICANN? Comment pourrait-on les aider à augmenter leur portée dans ce sens? ». Voilà. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci, Murray.

Y'a-t-il d'autres commentaires? Y'a-t-il d'autres sujets à ajouter à cette liste, à cet ordre du jour? Non?

Murray? Allez-y!

MURRAY MCKERCHER:

Pardon. Maintenant, je parle avec une autre casquette et je parle des rapports des Wikis. Donc, est-ce que – en définitive, ce que je veux savoir, c'est — si vous êtes intéressé à suivre, vous pouvez le faire.

ALAN GREENBERG:

Alors, comme promis, si personne n'a d'autres commentaires, nous allons finir avant l'heure.

Je vous remercie tous d'avoir participé. On se revoit à Buenos Aires ou avant, même.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]